



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouméa, le 19 janvier 2021

EXTENSION DE L'APPEL À CANDIDATURES – DERNIÈRE CHANCE POUR REPRÉSENTER LA NOUVELLE-CALÉDONIE À L'EXPOSITION 2021 DU « FABRIQUÉ EN FRANCE »

Vous êtes une entreprise et vous prônez le « Fabriqué en France » ? Vous contribuez à faire vivre l'économie locale et nationale. Vous faites peut-être également rayonner la France en exportant votre produit ? Fier de vos talents et de votre engagement, le Président de la République a souhaité vous ouvrir les portes de l'Élysée en 2021 à l'occasion de la seconde édition de l'exposition du Fabriqué en France. Vous pourrez - si vous êtes sélectionné - mettre en valeur votre savoir-faire à la grande exposition du Fabriqué en France. Une centaine de produits français seront présentés, chacun représentant un département ou une collectivité d'outre-mer. Il ne vous reste plus que quelques jours pour participer et représenter la Nouvelle-Calédonie !

Le Président de la République a souhaité que soit organisée au Palais de l'Élysée une deuxième édition de la Grande Exposition du Fabriqué en France au printemps prochain.

Cet événement avait accueilli en janvier 2020 des entreprises de chaque département du pays. Près de 10 000 Français avaient pu découvrir à cette occasion la richesse des territoires, les savoir-faire de nos entrepreneurs, artisans, ingénieurs, agriculteurs...



Contact presse
Cabinet du Haut-commissaire
Bureau de la communication interministérielle

Margot BANTEGNY
Tél : (+687) 26 64 22 - (+687) 77 71 93
Mél : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

1, avenue du Maréchal Foch
98 800 Nouméa

Pour cette nouvelle édition, chaque département et collectivité de métropole et d'outre-mer sera représenté par un produit fabriqué en France. Ce sont donc 106 produits d'entreprises françaises qui seront exposés au Palais de l'Élysée.

Quelle que soit la taille (TPE, start-up, PME/ETI, grands groupes) et le secteur d'activité économique, de l'artisanat à l'innovation industrielle de pointe, toute entreprise dont le produit répond aux critères du « Fabriqué en France » est éligible. L'engagement en faveur de la transition écologique, les efforts de relocalisation ainsi que les investissements liés à la relance seront aussi valorisés.

Les territoires, comme la Nouvelle-Calédonie, pour lesquels moins de 3 dossiers de candidatures sont parvenus au 15 janvier, bénéficient désormais d'un délai supplémentaire.

Une dernière chance est donc offerte aux entreprises de Nouvelle-Calédonie qui souhaiteraient participer. Elles doivent se manifester au plus tard ce dimanche 24 janvier 2021 et candidater via les accès suivants :

URL d'accès : <https://www.economie.gouv.fr/fabrique-en-france-2021>

Login : fef2021

Mot de passe : ksHJ80_aio3

La qualité des dossiers de candidature sera appréciée au regard des 6 critères suivants :

- La part de la valeur ajoutée du produit réalisée en France (%)
- Les labels détenus : labels d'entreprise, qualité, savoir-faire, origine, etc. afin d'appréhender le caractère emblématique de l'objet proposé en matière de savoir-faire français ;
- L'engagement de l'entreprise dans une démarche environnementale ;
- La participation à un programme de France Relance ;
- L'engagement dans une démarche de relocalisation de l'activité en France ;
- La démarche d'exportation du produit fabriqué en France.

ET ENSUITE ?

Un comité de sélection co-piloté par la ministre déléguée à l'Industrie Agnès PANNIER-RUNACHER et le ministre délégué aux PME Alain GRISET, et composé de 10 personnalités reconnues pour leur engagement en faveur du Fabriqué en France, se réunira début 2021. Il aura pour mission de retenir une seule entreprise emblématique par département/collectivité et sera attentif à la représentativité des différents secteurs d'activité. La sélection s'attachera à valoriser les Territoires d'industrie, les labels et les champions de l'export. Il s'appuiera sur l'avis des Préfets/Haut-commissaires, des chambres consulaires et des relais économiques locaux.

Les dates de cette exposition au Palais de l'Élysée seront communiquées au printemps, lorsque la situation sanitaire permettra son organisation. L'exposition sera gratuite et ouverte au public sur inscription.

Toutes les informations pratiques seront communiquées prochainement.

> POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/12/16/grande-exposition-du-fabrique-en-france-2021>

Contact presse

Cabinet du Haut-commissaire

2

Bureau de la communication interministérielle